

PRÉSENTATION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020 et 2021.

Conformément à la loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines, ont adopté le 10 décembre dernier, le budget pour l'exercice financier 2019, de même que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021.

Vous constaterez à la lecture de ce document, que le taux des taxes à l'ensemble des immeubles imposables sur la valeur foncière accuse une légère augmentation de 0.03 \$ pour établir le taux à 0.82 \$/100 \$, mais demeure bien en dessous du taux imposé depuis 2002, incluant le service de dette (0.0917 \$) imposable à l'ensemble. Le conseil municipal, comme à chaque année, conjugue ses efforts pour maintenir les taux de taxes à un coût le plus bas possible tout en travaillant à l'amélioration et à l'ajout des services disponibles à la population.

Les propriétaires desservis par le réseau d'égout sanitaire noteront une hausse de compte de taxes causée par des coûts d'entretien plus élevés, dans le respect des nouvelles exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ainsi, le taux de la taxe de services passe à 255\$. Quant au service de vidange des fosses septiques, dont la gestion incombe à la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le tarif imposé est de 65 \$.

Des projets majeurs seront amorcés ou poursuivis en 2019, notamment :

- Devant le refus de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec sur une demande présentée par la Municipalité pour un projet de développement résidentiel d'environ 13 terrains sur le site du développement Guilbault dans le secteur de Grondines, la Municipalité devra se présenter à nouveau devant la Commission. Aussi, considérant que la majorité des espaces résidentiels sont comblés, une analyse des besoins futurs permettra le dépôt d'un dossier argumentaire auprès des instances concernées;
- Restauration du Couvent de Deschambault phase 3 (subvention de 814 834 \$ accordée dans le cadre du programme d'aide aux fonds des petites collectivités et 200 000 \$ dans le cadre du programme Fonds Aluminerie de Deschambault pour les collectivités durables consentie en janvier 2016. Une somme de 300 000 \$ est déjà utilisée dans le cadre de ce projet);
- Réfection des toitures du Moulin de la Chevrotière, de la forge et du 591 chemin Sir-Lomer-Gouin;
- Installation de deux nouvelles bornes de recharge électrique;
- Aménagement, réfection et amélioration d'infrastructure de loisirs;
- Réfection du Centre des Roches : pour ce faire, le conseil souhaite l'octroi d'une aide financière;
- Accessibilité et verdissement des espaces publics;
- Remplacement des étagères et réaménagement de la Bibliothèque du Bord de l'eau;
- Aménagement d'un parc 0-5 ans dans le secteur Grondines;
- Soutien au projet d'une résidence pour aînés
- Aménagement des accès à quelques terrains dans le parc industriel dans le but de les vendre.

Aussi, des subventions octroyées par différents partenaires gouvernementaux rendent possible la réalisation de projets importants sur notre territoire. Notamment, une demande d'aide financière est déposée pour la restauration des toitures du Moulin de la Chevrotière et de la forge, bâtiments classés.

Comme vous le savez, la Municipalité est toujours à l'affût des programmes d'aide financière disponibles afin de soutenir ses projets, et ce, au bénéfice de ses citoyens. Ainsi, un mandat a été donné en 2018 pour présenter une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMEAU pour des projets d'aqueduc et égout dans le secteur Grondines. Par ailleurs, plusieurs demandes d'aide financière pour les différents projets n'ont pas fait l'objet d'une confirmation au moment de présenter le budget.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document qui résume les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2019.



Gaston Arcand, maire